

Lésigny, le 31 mai 2024  
Mesdames et Messieurs  
les conseillers municipaux

**DIRECTION GENERALE  
DES SERVICES**

Mesdames, Messieurs,

Je vous prie de bien vouloir assister au prochain conseil municipal qui aura lieu le :

**Jeudi 06 juin 2024 à 19h**  
**Salle des mariages**  
**Mairie, 6 rue de Villarceau – 77150 Lésigny**

**Ordre du jour :**

- Approbation du précédent compte-rendu du conseil municipal du 14 mars 2024
- Compte-rendu des décisions municipales
- Modification du périmètre du SDESM par adhésion des communes Brie-Comte-Robert, Le Pin, Saâcy-sur-Marne, Charny et la Communauté de communes Gâtinais Val-de-Loing.
- Revalorisation des tarifs de location des salles municipales.
- Approbation de la convention d'occupation du domaine public constitutive de droits réels pour la construction de cinq courts de Padel au sein du complexe sportif de l'entre-deux-parcs de Lésigny.
- Autorisation de dépôt d'un permis de construire et d'une autorisation de travaux relative au volet Etablissement Recevant du Public, pour la construction de cinq courts de padel au complexe sportif de l'Entre-Deux Parcs.
- Avis de la Commune sur le Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux du bassin versant de l'Yerres (SAGE)
- Autorisation de dépôt d'une autorisation de travaux pour la rénovation des sanitaires de l'école du Parc.
- Approbation des zones d'accélération de la production d'énergies renouvelables.
- Promesse de vente et garantie d'emprunt à SOLIHA pour la transformation de l'ancien poste de police municipale en logement social.
- Cession et sortie d'inventaire d'un Renault Kangoo 797-DMH-77.
- Cession et sortie d'inventaire d'un Renault Kangoo 457-DJF-77.
- Cession et sortie d'inventaire d'un IVECO Benne 246-EYM-77.
- Cession et sortie d'inventaire d'un Citroën Jumpy 331-DSA-77.
- Garantie d'emprunt dans le cadre de la construction de 3 logements sociaux dans l'ancien logement du receveur des postes.
- Décision modificative n° 1 des crédits – Budget Principal - exercice 2024.
- Décision modificative n°1 des crédits – Budget Primitif d'assainissement - exercice 2024
- Admission en non-valeur de titres de recettes irrécouvrables.
- Ré-approbation de la délibération du 20 mars 2021 portant modification du tableau des effectifs et création d'un poste d'adjoint administratif à temps complet, de catégorie C,
- Ré-approbation de la délibération du 10 avril 2021 portant convention de financement et de gestion du fonds de solidarité logement avec le conseil départemental de Seine-et-Marne.
- Ré-approbation de la délibération du 10 avril 2021 portant convention entre Soliha et la commune de Lésigny pour le suivi des projets d'aides à l'amélioration de logements locatifs au sein du parc privé en vue de leurs conventionnements.
- Ré-approbation de la délibération du 10 avril 2021 accordant des subventions à **des** associations - exercice 2021.
- Ré-approbation de la délibération du 10 avril 2021 accordant subvention au centre communal d'action sociale de Lésigny - exercice 2021.
- Ré-approbation de la délibération du 10 avril 2021 accordant subvention à la caisse des écoles - exercice 2021.
- Ré-approbation du taux d'imposition 2021.
- Ré-approbation de la délibération du 10 avril 2021 approuvant le Budget Primitif de la commune - exercice 2021.

- Ré-approbation de la délibération du 10 avril 2021 approuvant le budget primitif de l'eau - exercice 2021.
- Ré-approbation de la délibération du 10 avril 2021 approuvant le budget primitif de l'assainissement - exercice 2021.
- Ré-approbation de la délibération du 10 avril 2021 approuvant le budget primitif du SPANC - exercice 2021.
- Coupon-sport pour les jeunes en partenariat avec l'U.S.C.L. pour l'année scolaire 2024/2025.
- Coupon-sport pour les Séniors en partenariat avec l'USCL pour l'année scolaire 2024/2025.
- Convention de financement et de gestion du Fonds de Solidarité Logement (FSL) avec le Conseil départemental de Seine-et-Marne
- Demande de subventions pour les travaux de rénovation de l'Eglise Saint-Yon.
- Mise à disposition de deux agents communaux auprès de l'OCL.
- Instauration de l'Indemnité forfaitaire complémentaire pour élections (IFCE).

Comptant sur votre présence et vous en remerciant, je vous prie d'agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de mes sentiments distingués.

Le Maire,  
Michel PAPIN

